

Le francoprovençal et ses graphies – Situation actuelle des patois du Bugey

1. Introduction

Doter une langue ou les dialectes d'une langue non écrit(e)s d'une graphie appropriée est une problématique constante dans le débat portant sur la sauvegarde des patrimoines linguistiques en voie de disparition ici et là dans le monde. L'écriture, en même temps qu'elle permet de donner une identité visuelle à une langue connue uniquement sous sa forme orale, lui offre une opportunité supplémentaire de s'adapter aux conditions de sa survie dans le monde moderne. Mais dans ce débat, il existe aussi des langues, divisées en de multiples dialectes (on dira patois en France) et le plus souvent non standardisé(e)s, mais dont certains disposent déjà d'une écriture mais d'autres non (la graphie pouvant ne pas être non plus standardisée). De telles langues ont justement du mal à faire le choix d'une graphie adéquate parmi celles existantes pour en écrire les divers dialectes. Le francoprovençal lui-même tombe justement dans cette dernière catégorie au vue de l'histoire de ses diverses graphies que nous aborderons d'abord dans le présent article. Nous nous intéresserons ensuite particulièrement aux graphies des patois du Bugey (Valromey et Petit-Bugey inclus) parce qu'ils sont justement méconnus comparativement à d'autres du francoprovençal, si l'on excepte les travaux de Duraffour et d'Ahlborn que nous évoquerons. Nous essaierons donc de situer les graphies des patois bugistes dans le contexte de l'histoire des graphies des patois de l'aire francoprovençale bien plus vaste, après avoir fait une revue des principes ayant participé aux choix des graphies par les auteurs de ces divers ouvrages sur les patois du Bugey. Nous verrons ainsi en quoi le paysage graphique des patois du Bugey est révélateur de la situation actuelle des graphies des patois dans l'ensemble de l'aire francoprovençale.

2. La diversité des graphies dans l'espace francoprovençal

Tuailon (2001) nous apprend que le francoprovençal ne fut pas toujours une langue constituée de patois dépourvus d'écriture comme on se l'imagine souvent en France. Il remarque cependant (id., 21) qu'« en domaine francoprovençal, aucun auteur n'a jamais cherché à écrire dans une langue unitaire ou dans une koinè régionale, ni même dans un dialecte synthétisé qui représenterait le francoprovençal global »¹. Tuailon indique que la littérature en francoprovençal a même été sujette à discrimination puisque « Albert Dauzat (éminent linguiste français) transforme sa propre ignorance en affirmation : *Les dernières productions patoises du Forez datent de 1605* », à titre d'exemple. Or, il se trouve que des textes de littérature stéphanoise (de la ville de Saint-Etienne, dans le

Forez) ont bien été écrits ultérieurement, ainsi que bien d'autres dans toute l'aire francoprovençale de France, comme la *Piedmontoise* (1619), les oeuvres de François Blanc au XVIII^e siècle ou encore celles de Joseph Béard au XIX^e siècle, etc.

Ce qu'il convient de souligner est surtout que tous ces écrits en francoprovençal le sont dans des graphies propres à leurs auteurs initialement, mais rappelant l'orthographe du français médiéval ou celui des époques ultérieures. Tuillon donne l'exemple de la graphie *ch* utilisée par imitation du français dans les textes savoyards du XVI^e siècle, mais prononcée soit [ts], soit [θ]. De nombreuses finales sont aussi notées tout au long de l'histoire de la littérature francoprovençale sans qu'on puisse affirmer qu'elles aient été prononcées à toutes les époques ou qu'elles aient été notées par imitation du français (sans doute les deux). C'est donc une certaine diversité graphique qui caractérise la littérature francoprovençale depuis ses débuts et que l'on observe encore aujourd'hui.

Comme le rappelle Bron (2004) dans son introduction à la *Proposition pour une graphie phonétique du franco-provençal*², il y a bien eu des tentatives d'écrire scientifiquement divers patois francoprovençaux. Par exemple, des travaux menés dès le XIX^e siècle comme la *Grammaire savoyarde* de Duret (1893), le *Dictionnaire savoyard* de Constantin et Désormaux (1902) et les travaux de Cerlogne (sur une grammaire, un dictionnaire et une graphie du valdôtain, fin du XIX^e et début du XX^e siècles), entre autres, permirent une réflexion sur l'écriture des divers patois francoprovençaux par leurs locuteurs, au niveau régional du moins.

Par ailleurs, la création contemporaine de l'alphabet phonétique international représenta certes un progrès pour la transcription scientifique des langues, mais il demeure encore d'un usage opaque pour les non initiés du fait qu'il ne permet pas une reconnaissance immédiate des mots écrits selon les habitudes graphiques des lecteurs: en somme un francophone sachant l'orthographe française aura du mal à reconnaître le sens de *temps* dans la transcription phonétique [tã] en raison de son habitude à écrire ce mot t-e-m-p-s, par exemple. On pourrait rétorquer qu'un patois non écrit ne devrait pas poser de tel problème, mais les patoisants ayant la connaissance du français écrit par exemple aura autant de mal à lire des mots patois écrit en API car il s'attend à retrouver au moins certaines conventions de l'orthographe française dans l'écriture de son patois. Pour certaines langues non écrites, il peut donc être important de prendre en compte la connaissance écrite des autres langues possédées par le patoisant³.

Les années 1970-80 voient l'éclosion de nouvelles tentatives plus heureuses de graphie avec la création en 1983 en Savoie de la graphie dite de Conflans pour le savoyard notamment. S'ajoutent aussi une graphie pour les patois francoprovençaux de Suisse par le professeur Schüle de l'université de Neuchâtel, une autre pour ceux d'Italie, avec la collaboration du professeur Alexis Betemps, directeur du BREL (Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique au Val d'Aoste), tandis qu'une partie du Piémont utilise

les travaux du professeur Tullio Telmon de l'université de Turin, comme le rappelle Bron (id.). Ces graphies ont toutes pour point commun une graphie fondée sur la notation phonétique (distincte cependant de l'API et plus simples que l'API, précise Bron) afin de les rendre accessible à tous. Leur but commun était de « transcrire la prononciation de la langue, puisqu'elle était très orale ». Mais il demeurait encore une grande diversité des systèmes graphiques élaborés, nécessitant pour les lecteurs la connaissance de tous ces systèmes pour connaître la prononciation adéquate de tous les patois concernés (sans compter les autres patois non concernés directement par ces essais de graphie): Bron reconnaît ainsi que, si ces graphies sont suffisantes pour un usage intra-régional, elles ne se prêtent pas forcément à un usage inter-régional.

En 1998, face justement à la diversité des graphies des divers patois francoprovençaux, Stich a proposé une graphie supradialectale (ORA, puis ORB modifiée) qui permet de transcrire l'ensemble des dialectes ou patois francoprovençaux dans une orthographe normée tenant compte des diverses réalisations phonétiques des divers phonèmes propres à chaque dialecte, tout en restant de type étymologique (notant aussi les lettres non prononcées). Mais si son orthographe s'en trouve unifiée et normée, il n'en reste pas moins que le francoprovençal demeure une langue non normée aux niveaux grammatical, syntaxique, phonologique et lexical. Et malgré l'ORB, chaque patois de l'aire francoprovençale encore vivant dispose de son propre code orthographique et ne semble pas près de l'abandonner pour une norme graphique interdialectale, certes issue d'un travail scientifique rigoureux et reconnu, mais sans doute parfois ressentie comme extérieure ou lointaine par les communautés patoisantes, comme Stich l'admet lui-même (Delbarre, 2012a et b). L'option étymologisante de la norme ORB a aussi été critiquée parce qu'elle rapproche considérablement le francoprovençal du français sur le plan visuel graphique. Si c'est incontestablement un avantage pour la lecture de textes écrits en ORB pour les patoisants comme pour les non patoisants francophones désireux d'accéder à ces textes, il a parfois été jugé qu'elle ne reflétait pas au mieux les patois dans leur(s) réalité(s).

Or, l'acceptation par les communautés patoisantes est primordiale pour que celles-ci se mettent à écrire dans une norme graphique donnée (Delbarre, 2012b). L'insuffisance relevée ci-dessus quant aux graphies intra-régionales existantes et l'éloignement ressenti envers l'ORB par les patoisants ont donc encouragé les inventeurs de la *Proposition pour une graphie phonétique du franco-provençal* en 2004 à mettre en avant un nouveau système graphique. Ce système a été obtenu en « appliquant trois principes:

- Conserver ce que la plupart des graphies existantes ont en commun.
- Faire un choix quand il y a des différences contradictoires entre ces graphies.
- Laisser le choix à l'écrivain quand les différences existantes ne sont pas contradictoires. »

Ce système, élaboré par un très large éventail de personnalités de l'aire francoprovençale (venus du Val d'Aoste, de Suisse, du Piémont, de Lyon, de Savoie notamment) permet ainsi d'écrire un même son de plusieurs manières non contradictoires (par exemple, ca = ka). Il repose sur la graphie du valdôtain élaborée par le BREL, la graphie de Conflans et la graphie piémontaise de l'ATPO (Atlante linguistico toponomastico del Piemonte Occidentale). Bron (id., 4) indique qu'« il aurait été sans doute plus facile d'étendre l'une des graphies existantes à l'ensemble du territoire francoprovençal, mais aucune ne semblait être suffisamment performante pour cela et d'autre part, au vu des habitudes prises, le groupe de travail a eu conscience qu'il fallait que chacun fasse un pas vers l'autre ». Le but de ce travail international est ainsi de doter tous les patois d'une graphie phonétique commune non étymologisante afin de « faire converger les graphies existantes vers une graphie phonétique englobante ». On notera la référence aux conventions graphiques du français pour certains phonèmes ou groupes de lettres⁴.

Mais cet effort international et collectif, une première semble-t-il dans l'histoire du francoprovençal, ne semble pas avoir convaincu tous les patoisants de l'aire francoprovençale, puisque malgré cela, on a vu (Delbarre, 2012, 2013) que le canton du Valais a ensuite commandé la création d'un système graphique propre à ses parlers en 2009⁵. On pense aussi à l'ouvrage de Gramusset évoqué ultérieurement dans l'article. Qu'il y ait encore des essais de création de graphies locales montre que la standardisation graphique des dialectes en une seule norme graphique (ce qui ne signifie pas une seule norme grammaticale ou lexicale évidemment) et son acceptation sont un processus loin d'aller de soi, surtout quand les divers patoisants ne reconnaissent pas leur dialecte dans la norme graphique nouvellement constituée, qu'elle soit phonétique ou étymologique. En fait, la création d'une graphie commune aux patois valaisans ne vise pas non plus leur standardisation. En effet, ses créateurs expliquent sur le site internet que « La graphie proposée a pour but de permettre l'écriture et la lecture de tous les patois valaisans selon un même système. Elle est conçue comme un outil de mise en valeur des patois, considérés comme éléments du patrimoine linguistique, dans leur diversité et leurs caractères communs. Le système sur lequel elle est construite n'est pas destiné à se substituer aux traditions locales et habitudes personnelles, qui, par leur histoire, leur vitalité et leur adéquation aux patois, font elles-mêmes partie du patrimoine. Sa vocation est au contraire de fonctionner en bonne complémentarité avec elles, en servant surtout dans les contextes où plusieurs patois sont réunis : recueils de textes littéraires, transcriptions d'enregistrements, retranscriptions d'écrits existants, présentations de patois dans une optique comparative, etc ». On voit ainsi combien la langue francoprovençale se caractérise par une grande fragmentation dialectale et graphique, chaque patois ayant sa propre graphie adaptée à ses propres particularités

phonologiques et auxquelles viennent se juxtaposer de nouvelles graphies le plus souvent régionales, et parfois internationales, sans but de remplacement des graphies particulières locales. En somme toutes les propositions de graphies intra- ou inter-régionales ont pour ambition de respecter les particularités et habitudes phonologiques de chaque patois existant. Qu'en est-il donc des patois du Bugey auxquels nous nous intéressons dans cet article ? Comment leurs graphies respectives s'inscrivent-elles dans l'historique des graphies de l'aire francoprovençale brièvement résumé ci-dessus ?

3. Courte présentation des ressources étudiées quant aux patois du Bugey

Pour le patois de Vaux-en-Bugey, nous disposons de deux ouvrages relativement anciens : *Matériaux phonétiques et lexicologiques* (1930) et *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey* (1941), tous deux écrits par le linguiste Antonin Duraffour. Le premier ouvrage décrit précisément la prononciation de chaque son et sa graphie selon l'auteur. Le second est un lexique alphabétique comprenant à sa fin une liste de proverbes et sentences locaux.

Le Patois de Bettant est une série de deux petits volumes publiés en 1966 et 1973 par un historien local, Armand Decour, locuteur francoprovençal natif du village de Bettant qu'il a longuement étudié. L'ouvrage publié en 1966 commence par un historique du patois en question, puis aborde la grammaire du patois de Bettant de manière assez précise. Le second volume semble être une réédition du premier mais centré uniquement sur la grammaire. Nous disposons aussi du *Système orthographique convenant aux dialectes des régions de l'Ain* (1962), du même auteur, dans lequel celui-ci décrit selon lui la manière la plus appropriée d'orthographier fidèlement les mots des patois de l'Ain au plus près de leur prononciation.

Le Patois du Valromey (2001) est un ouvrage plus ou moins littéraire bilingue francoprovençal-français, se présentant sous formes de textes narratifs parsemés de dialogues, et relatant la vie quotidienne des habitants du Valromey, petite région centrale du Bugey, de 1880 à 1950. Ces textes rassemblés par Jo Tronchon sont fictifs, bien qu'inspirés parfois de faits réels locaux. L'ouvrage comprend un modeste précis grammatical très incomplet et un important lexique patois-français, bien que chaque texte soit intégralement traduit en français sur la page de droite faisant face au texte patois. Noter que la graphie dans cet ouvrage souffre d'un certain manque de rigueur. Nous étudierons aussi *Le patois de Ruffieu-en-Valromey* (1946), écrit par le linguiste Ahlborn, qui y décrit la grammaire et le lexique du patois de cette commune du Valromey.

Enfin, *Le Patois de Prémillieu* (2008) est le fruit d'un seul auteur, Raymond Grammusset, bien qu'il ait été publié aussi avec le concours d'une association locale, le

Dreffia. Ce livre prend aussi la forme de récits bilingues divers. L'ouvrage comprend une petite grammaire introductrice très incomplète et un important lexique patois-français.

4. Les graphies utilisées dans ces patois du Bugey

4.1. La graphie des patois de Vaux-en-Bugey et de Ruffieu-en-Valromey

Ces ouvrages sont les plus anciens de ceux sur lesquels nous fondons notre recherche de documentation sur les patois du Bugey. Leur graphie est commune et reprend les principes de la notation phonétique des patois de France élaborée par Rousselot et Gilliéron en 1887. La notation graphique de Duraffour et d'Ahlborn fait ainsi appel à de très nombreux signes diacritiques inconnus dans les langues romanes standards. L'objectif de cette graphie est de rendre fidèlement la prononciation réelle des mots du patois, ce que l'alphabet du français ne peut que partiellement. L'objectif est ici clairement scientifique.

Par exemple, les voyelles nasales sont notées par un tilde, les voyelles ouvertes par un accent grave, et celles fermées par un accent aigu. La longueur des voyelles est indiquée à la manière de la scansion latine par un crochet (voyelle courte, par exemple ö) ou un tiret (voyelle longue) au-dessus de la voyelle, par exemple õ. Chaque voyelle peut prendre ainsi deux signes diacritiques selon les cas. La voyelle accentuée prend un point en-dessous. Les consonnes n'échappent pas aux signes spéciaux : les consonnes palatales sont notées avec un crochet (similaire aux voyelles courtes) en-dessous, par exemple ʎ. Les sons [ð] et [θ] sont notés ʒ et ʃ respectivement. On trouve d'autres signes diacritiques pour noter des sons pourtant existant en français, comme [ʃ] noté par e. Les lettres, consonnes ou voyelles, prononcées plus faiblement que les autres, sont notées avec une taille plus petite que les autres lettres du même mot.

Si l'intérêt scientifique de la notation de Duraffour et d'Ahlborn est certes indubitable en ce qu'elle reflète fidèlement la prononciation des mots, celle-ci apparaît néanmoins difficile à reproduire, et difficile d'accès aux néophytes dans leurs besoins quotidiens d'écriture.

4.2. La graphie du patois de Bettant

La graphie de Decour, la suivante chronologiquement, est bien plus simple que celle de Duraffour et Ahlborn. Elle fait appel à un certain nombre de signes diacritiques empruntés au français comme les accents, sans pour autant les utiliser de la même manière : ainsi l'accent circonflexe note les voyelles longues tandis que le tréma note les voyelles courtes (mais il y a des exceptions dans l'emploi de ces signes). Decour use aussi de l'apostrophe placée uniquement à la droite de la voyelle o' pour en noter l'ouverture et la distinguer de o fermé. L'apostrophe est aussi utilisée par Decour plus

généralement devant toute voyelle sourde par opposition aux voyelles sonores sans apostrophe antéposée.

Decour (1966 : 4) justifie la précision de sa graphie en ce que la prononciation de son patois est « très différente, pour les voyelles, de celle du latin et de l'italien, langues pauvres en voyelles. Elle est aussi riche, sinon même plus, à ce point de vue, que le français, mais le jeu des voyelles présente entre les deux langues de très grandes différences ». Il a ainsi appliqué au patois de Bettant son propre système orthographique convenant aux dialectes des régions de l'Ain, exposé dans l'ouvrage éponyme (1962). Il justifie la création de son propre système graphique ainsi (1966 : 8) : « l'orthographe du patois doit être en rapport avec sa phonétique. [...] J'ai expliqué dans ce même ouvrage pourquoi je rejette, dans les ouvrages destinés au grand public, les graphies spéciales utilisées par les linguistes, tout en évitant une orthographe purement française, qui dénature les caractères du patois. » Dans son système orthographique (1962 : 3), il critique l'utilisation par Duraffour du système de Gilliéron et Rousselot pour noter le patois de Vaux-en-Bugey en raison des « lettres et des accents spéciaux que le grand public ne peut vraiment pas comprendre, et que de plus seule une imprimerie spécialisée peut reproduire ». Sa motivation pour créer une graphie plus facile d'accès vise à permettre « à la fois l'étude de nos parlers et les transcriptions comme la diffusion des textes. Il faudrait donc éviter deux écueils : une orthographe francisée, facile à lire mais infidèle, et une orthographe scientifique très fidèle mais illisible » (idem : 4). Il rejette ainsi les lettres spéciales et les accents spéciaux, les tildes et toutes les consonnes diacritiques non présentes en français, ne retenant que les accents utilisés en français, du fait que son lectorat local est francophone avant tout. Prenant en compte ce facteur de proximité linguistique, il ajoute que : « 2. les règles générales d'emploi de cet alphabet se rapprochent dans toute la mesure du possible de celles du français. 3. Les sons des lettres ou groupes de lettres sont, chaque fois que c'est possible, ceux du français, et dans les autres cas un son voisin. [...] 5. L'orthographe est phonétique (avec la réserve de combinaisons de lettres), sans lettres muettes (sauf e final), sans graphies faisant double emploi (mais des variantes sont possibles) ».

Decour était convaincu du bien-fondé de sa graphie qu'il destinait non seulement au patois de Bettant, mais aussi aux autres patois de la région comme l'indique le titre de son ouvrage (id. : 5) : « J'ai transcrit dans ce système orthographique le patois entier de Bettant, ainsi que de nombreuses phrases et des textes. J'en ai fait également l'application au patois de Vaux-en-Bugey, d'après les études qui ont été faites de celui-ci par le professeur Antonin Duraffour. J'ai donc pu vérifier que cette orthographe était vraiment pratique ». Decour se montre visionnaire déjà à son époque, avant les graphies de Conflans et l'ORA/B de Stich : « L'idéal serait qu'un système

orthographique commun soit établi pour l'ensemble du département, système dans lequel chaque patois trouverait les signes qui lui conviennent ».

4.3. La graphie du patois du Valromey

Le Patois du Valromey est écrit dans une graphie qui est loin d'être uniquement phonétique, mais qui est assez aisément lisible pour un francophone en raison de sa proximité avec les conventions orthographiques du français. Ainsi (p.147), « l'orthographe a été simplifiée – avec cette langue orale – nous avons cependant essayé de garder quelques ressemblances avec le français, comme dans: SAINT / SAIN / SEIN... SANG / SANS / S'EN...COMPTE / COMTE / CONTE... Ou avec des mots contenant H, QU, etc... ». Tronchon & al garde ainsi de nombreuses graphies à la française : ration, méthoda, haoura (heure) par exemple. Il est cependant notable que Tronchon & al parle de simplification de l'orthographe pour un patois originellement non écrit et tout en conservant des lettres non prononcées comme le h ! En fait, s'il y a simplification, c'est par rapport à l'orthographe française (le français se caractérise par une certaine complexité orthographique bien connue de ses usagers), qui est en effet non seulement la langue officielle des régions originellement francoprovençales, mais aussi la langue natale de l'écrasante majorité de leurs populations aujourd'hui (sauf en Italie), comparé au début du XX siècle. Mais cette simplification nous semble relativement limitée.

Il est d'ailleurs intéressant que les auteurs de cet ouvrage collectif n'aient pas adopté d'emblée une orthographe purement phonétique pour ce patois (d'autant plus qu'il aurait été possible de s'inspirer d'Ahlborn, qui a transcrit le patois de Ruffieu rattaché à celui du Valromey). La principale raison est, comme ils l'expliquent, l'existence de nombreux homophones de sens différents et d'étymologies différentes. Il ajoute aussi : « [ce lexique] se lit comme on lit du français : pas de signes cabalistiques, pas d'alphabet phonétique international, ne compliquons pas les choses ! ». Par exemple, on trouve la graphie AIL' pour la diphtongue [ai] car c'est ainsi qu'on orthographie ce son en français standard (mais sans apostrophe). On trouve aussi la graphie QU pour le son [k] devant les voyelles I et E similairement au français standard, mais nous avons trouvé aussi la graphie K parallèlement à QU pour un même mot: iqueu / ikeu. Notons aussi la graphie EI similaire au français : la BOTEILLE. Il ne s'agit que de quelques exemples de similitudes graphiques entre le patois du Valromey et le français standard.

Malheureusement, lire la graphie de cet ouvrage n'est pas aussi aisé que ce qu'en dit l'auteur. Et on reste perplexe parfois face à la manière de lire certains mots écrits d'une manière surprenante aux yeux même de francophones, comme *rôillillè* (rouillé) ou *dézab'lil'lè* (dans le lexique) : dans le second terme, si la première apostrophe semble noter un e muet comme en témoigne l'autre orthographe proposée (*dézabeuillil'lè*) la

seconde apostrophe semble plutôt noter la mouillure de la lettre *l*, et donc sa prononciation en tant que son [j]... Il semble aussi qu'il y ait une différence d'emploi de cette apostrophe selon la nature grammaticale du mot, sans que l'on sache si c'est un choix conscient des auteurs : comparer le nom *païllillè* (une meule de foin) avec l'infinitif *païllil'lè* (entourer de paille pour protéger du froid). Les exemples dans l'ouvrage sont plutôt nombreux et jamais expliqués : s'agit-il d'erreurs typographiques ?

Il faut noter aussi le respect de certaines particularités locales dans le parler du Valromey. Ainsi un même mot peut être rendu dans cet ouvrage sous diverses formes : « les mots de mêmes sens, mais de formes différentes, utilisés dans les diverses communes (ou hameaux, ou familles) sont donnés dans la mesure du possible, mais sans référence à leur localisation, comme D'GUE (avec *é* ou *è*), D'GUIN, DIEN... pour DANS français ». Néanmoins, il semble que l'orthographe est parfois flottante indépendamment des variations dialectales : On trouve par exemple pour un même mot les deux graphies *mail'zon* et *mail'son* ([p.123]) ou deux variantes pour un seul mot dans le même texte à quelques lignes seulement d'intervalle: *mètrè* / *métro* (p.130). Cet ouvrage produit d'un travail collectif est donc vraisemblablement sujet à des variations ou hésitations dues à chacun des rédacteurs dans l'orthographe. Le fait que la graphie soit celles des patoisants et non celle d'un linguiste explique aussi sans doute l'absence involontaire de rigueur relative dans la transcription orthographique de la langue, qu'une relecture soignée et une réimpression permettraient sans doute de corriger.

Malgré ces hésitations dans la notation orthographique, on peut dire que deux principes la guident : un principe phonétique, mais respectueux des habitudes de lecture des francophones, consistant à noter au plus près la prononciation réelle des mots, et un principe consistant en la différenciation orthographique des mots homophones mais non synonymes influencée aussi par le français et justifiant la notation de lettres muettes étymologiques.

4.4.La graphie du patois de Prémillieu

Pour le Patois de Prémillieu, Gramusset a opté pour une écriture intégralement phonétique (p.9), rappelant celle de Conflans utilisée pour écrire les patois savoyards. Cependant, à la différence de cette graphie, Gramusset n'indique pas où tombe l'accent tonique (signalé par le soulignement de la syllabe tonique dans la graphie de Conflans) et n'écrit pas les *e* muets en fin de mot. Il n'utilise pas non plus le tiret pour indiquer la prononciation en diphtongue des groupes *ei* ou *ai* par exemple écrites *ay* et *èy* respectivement. Et plutôt qu'un tiret pour indiquer la prononciation séparée du double *n*, le premier étant nasal et le second non nasal, Gramusset préfère utiliser le slash : il écrit donc *n/n* au lieu de *n-n*. Il faut aussi préciser que la graphie de Conflans ajoute des notations particulières aux sons des patois savoyards.

Les principes de l'orthographe de Gramusset sont en fait très simples (les plus simples des auteurs étudiés dans cet article). Il écrit : « je vous demande de vous imprégner de la clé de la lecture. Chaque lettre a sa valeur propre: G comme garde, jamais geai ; S comme sable jamais rose ; K comme cube ou quintal ou kilo. » On remarque que l'auteur s'adresse à des personnes familières du français puisque les exemples de prononciation sont empruntés au français. Cependant, certains sons s'écrivent avec deux lettres similairement au français là encore : « quelques lettres échappent à la règle. O plus U = ou comme loup [...] ; O plus N = on comme rond ; [...] ». L'auteur ne marque les h dits muets par aucun signe sur le nom lui-même, se contentant d'utiliser l'article adéquat: la èrsa (la herse), le azaro (le hasard). Il justifie l'utilisation d'une écriture uniquement phonétique (même si certains digrammes notent un son particulier) en ces termes (p.9): « Si vous rencontrez quelques difficultés, lisez à haute voix. Le patois était une langue parlée et très rarement écrite. » C'est ainsi qu'à la différence du patois du Valromey, aucune lettre non prononcée n'est écrite, bien que la convention écrite du français puisse servir de source orthographique occasionnellement (cas des digrammes comme *ou* et des voyelles nasales par exemple). Le but de Gramusset est donc bien utilitaire, afin que les non patoisants puissent lire et pourquoi pas (ré-)apprendre le patois local.

5.Situation de ces graphies des patois bugistes dans l'histoire des graphies du francoprovençal

On peut diviser les graphies utilisées pour écrire ces quelques patois du Bugey en plusieurs groupes selon les buts recherchés par les auteurs. D'un côté, Decour et Gramusset privilégient une graphie purement phonétique, mais s'inspirant cependant pour certains digrammes de la notation orthographique du français. Duraffour et Ahlborn ont une perspective résolument phonétique et utilisent des signes diacritiques inconnus du français et permettant de faire coïncider lettres et phonèmes, mais sans recourir à l'alphabet phonétique international (pourtant créé en 1888), remplacé ici par le système orthographique de Gilliéron et Rousselot. De l'autre côté, Tronchon opte pour une graphie fortement francisée avec une certaine prévalence phonétique, mais n'hésitant pas à noter des consonnes non prononcées, ce qui distingue le plus cette graphie des autres parmi les patois du Bugey (et la rapproche de la graphie ORB de Stich en surface).

Exceptés les ouvrages de Duraffour et d'Ahlborn, la référence à la tradition orthographique française (même limitée dans le cadre de Gramusset) est ainsi constamment en arrière-plan des projets de graphie utilitaire des divers patois du Bugey. Seuls Duraffour et Ahlborn s'en détachent à des fins avant tout scientifiques : leur but n'était pas de doter les patois d'une graphie (pour l'usage des patoisants), encore bien

vivants à leur époque (première moitié du XX siècle) et pour lesquels il n'existait peut-être pas de forte conscience d'une nécessité à être écrits par les patoisants, alors que la langue de l'écrit était de toute manière le français appris à l'école et utilisé dans les administrations. Noter cependant que Gramusset est, parmi les auteurs les plus proches de nous chronologiquement, celui qui s'éloigne le plus aussi de la tradition orthographique française, privilégiant pour des raisons phonétiques certaines des lettres comme le k (originellement inexistante en latin et empruntée aux langues germaniques) à la place des graphies *c* et *qu* et faisant fi aussi d'une tradition orthographique romane présente bien au-delà du français (mais certains dialectes italiens utilisent le k, tout comme la graphie de Conflans).

On peut donc distinguer les graphies des patois du Bugey ici étudiées selon leur but. De cet ensemble d'ouvrages, ce sont les plus anciens qui sont le plus scientifiquement et méthodiquement décrits, mais cela ne signifie pas que les ouvrages portant sur les patois du Valromey et de Prémillieu soient dépourvus d'un regard scientifique sur leur langue, comme en témoigne la présence de petits précis grammaticaux toutefois fort incomplets dans les deux ouvrages, l'accent étant plutôt mis sur l'oralité et les récits. Jo Tronchon, dans son *Avis aux amateurs* (id., 147), précise ainsi qu'« avec ce lexique, nous aimerions aider les gens qui *entendent* le Patois, afin qu'ils essaient de le parler. [...] Si des tout débutants veulent se mettre au Patois, nous serions heureux de les aider par ce LEXIQUE et notre SAGA VALROMEYSANE dans laquelle ils trouveront le *bain de langue* si utile en pareil cas [...]. » Ainsi le but de Tronchon et Gramusset est-il d'initier les non locuteurs (mais parfois capables de comprendre le patois) à leur apprentissage et usage actifs alors que Duraffour et Ahlborn avaient plutôt pour but l'étude scientifique de leurs patois sans motif utilitaire quotidien, s'inscrivant dans un vaste mouvement général d'études sur les parlers de France en première moitié du XXème. Decour semble se situer entre ces deux tendances graphiques historiques, désireux de s'adresser aux patoisants comme aux non patoisants, aux linguistes comme aux non linguistes, et ayant la volonté véritable d'écrire les patois dans la vie quotidienne. Il constitue ainsi un groupe à part des deux autres à notre avis. La graphie de Decour, qui appelait de ses vœux une graphie unifiée des patois au moins dans l'Ain, s'inscrit ainsi dans les essais de graphies communes régionales pour les patois savoyards et valdotains évoqués dans l'historique, malgré la distance des époques séparant Decour de ces essais de graphie.

Nous avons ainsi affaire à des ouvrages qui non seulement ne sont pas uniformes quant aux contenus et objectifs, mais qui aussi représentent à des époques différentes des patois divers, bien que géographiquement très proches les uns des autres : années 30-40 pour celui de Vaux-en-Bugey et de Ruffieu, années 60-70 pour celui de Bettant, années 2000 pour les patois du Valromey et de Prémillieu. Il convient de souligner ici le passage avec le temps de notations purement phonétiques et à visée scientifique à celui

de graphies de plus en plus francisées (sans abandon du phonétisme), bien que l'ouvrage de Gramusset, le plus récent, opère un retour radical vers le phonétisme en fin de parcours chronologique. On constate donc que, devant l'urgence actuelle de sauvegarder des patois en voie d'extinction en leur donnant une graphie, les auteurs font le choix d'une graphie qui soit plutôt proche des conventions graphiques du français, soit avec une démarche étymologisante rappelant celle de l'ORB de Stich (patois du Valromey), soit résolument phonétique (Decour et Gramusset), avec une démarche rappelant celle de l'initiative internationale de 2004, cette dernière étant l'héritière d'un long processus d'interrogation historique sur la nécessité d'unifier les systèmes graphiques de l'aire francoprovençale. On remarquera dans les patois du Bugey (et plus largement dans toute l'aire francoprovençale) la référence constante à la graphie française à des degrés divers, la familiarité avec la graphie française et la simplicité (relative dans le cas du patois du Valromey) de la graphie devant ainsi encourager le lecteur à l'apprentissage ou à la redécouverte des patois avant que ceux-ci ne soient définitivement perdus.

6. Conclusion

Si les graphies employées dans ces ouvrages sur les patois du Bugey ont des buts différents propres à leurs époques et auteurs respectifs, les plus récents mettent encore bien en valeur le phénomène de parcellisation dialectale qui caractérise l'espace francoprovençal encore aujourd'hui, et qui se manifeste dans la persistance de la multiplicité des graphies dans les années 2000, malgré la proposition de notation orthographique commune de Stich dès 1998 ou la proposition internationale de 2004 pour y remédier, sans qu'elles aient la volonté toutefois de remplacer les traditions graphiques locales, dont chacun souligne le caractère irremplaçable à bien des égards.

Les critères d'élaboration des graphies sont fonction de l'époque et de l'auteur qui définit des priorités différentes: le but de Tronchon et de Gramusset n'est pas la description scientifique de leur patois, mais leur transmission vivante auprès des gens d'aujourd'hui, celui d'Ahlborn et Duraffour est plutôt le recensement et l'enregistrement linguistiques, à but scientifique et archival. Noter que Decour se situe entre les deux, lui qui a entrepris l'archivage du patois de Bettant en référence à celle adoptée par Duraffour afin de rendre la lecture du patois pratique au quotidien. Et si la graphie de Gramusset semble très proche de celle de Conflans, Tronchon a entrepris sa démarche graphique apparemment de manière tout à fait indépendante des autres, avec l'orthographe française pour seul modèle vraisemblablement. Mais malgré des démarches différentes non sans points communs, tous (sauf Ahlborn, qui était suédois) avaient néanmoins le désir de laisser une trace de leur tradition linguistique patoise avant qu'elle ne s'évapore complètement.

Il est cependant notable que Tronchon et Gramusset n'aient pas adopté l'ORA/B de Stich (1998), et dans le cas de Gramusset la proposition internationale de 2004, qui ont été élaborées respectivement avant qu'ils ne rédigent leurs ouvrages respectifs. Ces deux graphies inter-dialectales et à portée internationale (puisque les patois franco-provençaux sont parlés dans trois pays limitrophes) correspondent à des tentatives relativement tardives d'unifier graphiquement l'aire linguistique franco-provençale à la fois dans une ère caractérisée par la globalisation et dans une aire caractérisée par le souci de la sauvegarde de ses particularismes linguistiques (et culturels) locaux là où ils se maintiennent.

Ainsi, la persistance de graphies locales et de leurs inventions récentes donne le sentiment que l'unité graphique de l'espace franco-provençal n'est pas un but véritablement souhaité par les patoisants, les spécialistes eux-mêmes étant conscients sans doute du caractère artificiel d'une entreprise de standardisation et du peu de chance de son adoption par les pratiquants eux-mêmes. La diversité graphique de l'espace francoprovençal semble donc avoir encore un bel avenir. Cette persistance de graphies locales à la portée d'usage interdialectal limitée montre bien combien il est difficile d'élaborer des graphies communes sans la participation et le consentement actifs des populations usagères, qui ne se reconnaissent pas forcément dedans.

Cette grande diversité des graphies s'explique sans doute aussi par un manque de sentiment d'identité collective caractéristique de l'aire francoprovençale écartelée depuis toujours entre plusieurs états et principautés qui n'ont jamais été unifiés dans leur histoire⁶. Cette absence d'identité collective supranationale se traduit, sans qu'on porte un jugement de valeur négatif sur ce fait, par un renforcement des identités locales, et favorise d'autant la multiplicité des patois et de leurs graphies, chaque graphie étant finalement le reflet des patoisants sur leur propre langue. On peut se demander dans ce contexte si l'absence d'un standard supradialectal, comme il en existe pour le basque (Euskara Batua), et que n'est pas l'ORB de Stich, ne contribue pas au manque de visibilité du francoprovençal en France notamment, où le ministère de l'Education nationale ne reconnaît toujours pas le francoprovençal pour les épreuves du baccalauréat, bien que la région Rhône-Alpes soutienne de plus en plus le francoprovençal et l'occitan (rapport FORA, 2009).

S'il est légitime de se demander quels patois et quelle(s) norme(s) graphique(s) du francoprovençal seront enseignés dans les écoles de France, et en particulier de Rhône-Alpes, l'Education Nationale française peut faire le choix du respect de la diversité linguistique au niveau local, permettant donc une vraie *géolocalisation* de l'enseignement du francoprovençal. Karimata (2013) souligne dans ce sens pour les langues des Ryûkyûs, où il n'existe pas non plus de standard interdialectal, qu'« il n'y a pas nécessité de transmettre une langue abstraite appelée ryûkyûgo ». Au contraire, « les

possibilités de transmission des dialectes dans toute leur diversité résident dans la rencontre d'un système éducatif adoptant un point de vue globalisé et d'un système éducatif qui permette la transmission de ces dialectes peu utilisés et en voie de disparition, en opérant la fusion de l'apprentissage de la culture locale et de celui des dialectes ». La diversité linguistique est en effet inscrite dans notre géographie autant que dans notre histoire, elle-même à la fois locale et nationale, justifiant ainsi cette forme d'enseignement géolinguistique diversifié qui permette au mieux une transmission ou un réapprentissage des dialectes au plus près des contextes locaux, ce qu'une norme standardisée artificielle ne peut réaliser aisément, à moins de s'imposer dans l'usage réel des patoisants eux-mêmes, comme cela s'est passé pour le français, langue ô combien artificielle à bien des points de vue.

Notes

¹ Il existe bien le roman *Lo Temps*, de Floran Corradin, publié en 2008 et écrit dans la norme ORB élaborée par Stich en 1998, mais seule la graphie est normée, les autres pans linguistiques (grammaire, syntaxe, vocabulaire, etc.) ne l'étant pas.

² Remarquer le trait d'union pourtant abandonné généralement aujourd'hui pour écrire ce terme (Delbarre, 2012a).

³ En uchinaaguchi aussi, les katakanas sont empruntés à la langue proche, le japonais, et les kanjis peuvent aussi aider à saisir le sens des mots.

⁴ Les groupes de lettres suivants ont la même valeur qu'en français : ga, go, gue, gui, ge, gi, dj, ch, etc.

⁵ http://www.wikivalais.ch/index.php/Graphie_commune_pour_les_patois_valaisans (05/02/2014)

⁶ Même les Etats de Savoie n'ont jamais réalisé cette unité car leur politique d'expansion ne fut jamais motivée par une identité linguistique commune avec les territoires conquis: ils se sont même étendus vers des territoires occitanophones et italophones (l'italien se superposant à d'autres « dialectes italiens » encore bien vivants en réalité), au point que la famille régnante de Savoie en perdit son identité savoyarde et dut se séparer de ses possessions ancestrales savoyardes (au profit de la France) en réalisant l'unité italienne en fin de XIX siècle.

Bibliographie

Ahlborn, G. (1946). *Le patois de Ruffieu-en-Valromey*. Goteborg : Wettergren & Kerbers Forlag

Decour, A. (1962). *Système orthographique convenant aux dialectes des régions de l'Ain*. Mantes-la-Jolie : France

Decour, A. (1966). *Le patois de Bettant*. Mantes et Bettant : France

Decour, A. (1973). *Grammaire du patois de Bettant*. Bettant : France

Delbarre, F. (2012a). Arupitango no shakai gengoteki jittai - shômetsu no kiki ni

- sarasarete iru, amari shirarete inai romansugo no hitotsu (Situation sociolinguistique du francoprovençal – une langue romane méconnue en voie de disparition). *Southern Review*, 27, 83-96
- Delbarre, F. (2012b). Arupitango no fukkô ni tai suru shomondai to taisaku (Problèmes et mesures face à la revitalisation du francoprovençal). *Scripsimus*, 22, 1-20
- Duraffour, A. (1930). *Matériaux phonétiques et lexicologiques pour servir à l'histoire du parler de Vaux-en-Bugey*. Klincksieck : Paris
- Duraffour, A. (1941). *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey*. Grenoble : institut de phonétique
- Gramusset, R. (2008). Le patois de Prémillieu. *Les Cahiers du Dreffia*, numéro spécial
- Groupe International de Travail, (2004). *Proposition pour une graphie phonétique du franco-provençal*. Effepi : Italie
- Karimata, S. (2013). Kiki ni hin suru Minami Amami Okinawa Hokubu shohôgen to Okinawa Chûnanbu shohôgen. *Nihon Gogaku*, vol.32-10, 24-35
- Martin, J.-B. (2005). *Le francoprovençal de poche*. Assimil : France
- Stich, D. (1998). *Parlons francoprovençal*. Paris : L'Harmattan
- Tronchon, J. (2001). *Le patois du Valromey*. Sites et Monuments du Valromey : France
- Tuailon, G. (2001). *La littérature du francoprovençal avant 1700*. Ellug : France

Résumé

Providing a proper written form to an unwritten language with no written tradition has been a constant matter in the debate regarding the conservation of endangered languages' linguistic inheritance throughout the world. But among endangered languages, there are also some that have been written sometimes for centuries, even only occasionally, though not necessarily under the same written forms, whether it is because of its various dialectal divisions or because the authors of those texts did not especially obey any well defined written conventions. That is actually the case of the Francoprovençal language, for which texts have been existing from the early Middle-Age but the speakers of which have failed till very recently in giving their own linguistic area a unified way to write its own various dialects. We will be interested here in the way Francoprovençal dialects of the Bugey region (Eastern France) have been dealing with this matter from the beginning of the 20th century to nowadays and try to situate them within the historical frame of the process of “giving a written form to Francoprovençal dialects”. We will then see at which scale the situation of the Francoprovençal dialects of Bugey has been rather a fit illustration of the current situation in the whole of the Francoprovençal area, despite recent international efforts (in 2004) in order to solve this problem of writing.